

Communiqué de presse - Berne, le 6 novembre 2023

## **Appel d'offres commun pour les signatures électroniques, les cachets et les horodatages : adjudications attribuées**

**Sur mandat de 23 cantons et des communes genevoises, eOperations Suisse a réalisé en collaboration avec les mandataires un projet d'appel d'offres commun de signatures électroniques, de cachets et d'horodateurs. La publication des décisions d'adjudication a eu lieu aujourd'hui. Huit lots ont été adjugés à entre deux et six fournisseurs chacun.**

Les signatures et les cachets électroniques sont un élément mineur mais important des processus numérisés des administrations publiques. L'appel d'offres public réalisé conjointement encouragera leur utilisation en rendant disponibles de bons services comparables à des prix avantageux. En même temps, les administrations publiques et les fournisseurs sont déchargés d'une multitude d'appels d'offres individuels.

Les services de signature ont été achetés uniquement pour les besoins propres des administrations publiques, et non pour les citoyens et les entreprises pour leurs requêtes auprès des administrations.

### **L'appel d'offres en bref**

- Communauté d'achat de 23 cantons (tous sauf BE, GE et VD) et des communes du canton de Genève
- Les quelque 1'500 communes des cantons participants ont également le droit de se procurer des prestations
- 8 lots, 8 modules
- 12 prestataires de services ont soumis des offres, 9 d'entre eux ont reçu une adjudication.
- Conclusion et suivi des accords-cadres avec les adjudicataires par eOperations Suisse. Les accords-cadres n'entraînent aucune obligation d'achat.
- Durée des accords-cadres : 5 ans avec prolongation optionnelle de 2 \* 1 ans
- Achat des prestations par les services requérants. Appel au moyen d'une procédure de mini-appel d'offres, à l'exception des petites quantités pour lesquelles un achat direct est possible.
- Définition de prix échelonnés selon les offres, en fonction du volume d'achat total du groupement d'achat. Si le groupement d'achat achète plus de prestations, des prix échelonnés plus bas s'appliquent de la même manière à tous les services requérants. Remise supplémentaire sur le chiffre d'affaires pour chaque service requérant en fonction de ses achats de prestations respectifs.
- Prochaines étapes : Conclusion des l'accord-cadres avec les adjudicataires d'ici fin 2023 par eOperations Suisse, à partir de début 2024, obtention des prestations par les services requérants.

## Questions / réponses

### 1. Quelles prestations ont fait l'objet de l'appel d'offres ?

L'appel d'offres est divisé en **huit lots** :

- Lot 1 : Cloud hybride "plain"
- Lot 2 : SaaS "plain"
- Lot 3 : Cloud hybride "workflow"
- Lot 4 : SaaS "workflow"
- Lot 5 : Cloud hybride "authentification RegOp" (RegOp : registre des officiers publics)
- Lot 6 : SaaS "authentification RegOp"
- Lot 7 : Cloud hybride "service d'horodatage"
- Lot 8 : SaaS "service d'horodatage"

"Cloud hybride" signifie que le document à signer ne quitte pas les systèmes informatiques de l'organisation, mais qu'une valeur de hachage est générée à partir du document, transmise au prestataire de services de signature, signée par ce dernier et renvoyée. Dans le modèle "SaaS", le document à signer quitte l'infrastructure de l'organisation pour le processus de signature.

Les lots comprennent plusieurs des **huit modules** suivants, en fonction de leurs caractéristiques :

- Module 1 : Signature électronique qualifiée ("QES")
- Module 2 : Signature électronique avancée ("FES")
- Module 3 : Cachets électronique réglementé ("cachets électroniques")
- Module 4 : Horodatage électronique qualifié ("horodatage")
- Module 5 : Conception & réalisation
- Module 6 : Conception & réalisation, y compris la fonctionnalité de workflow
- Module 7 : Conception & réalisation, y compris l'authentification RegOp
- Module 8 : Conseil pour la connexion d'une application spécialisée

### 2. Comment les prestations ont-elles été définies et les adjudications attribuées ?

Le marché et les besoins ont été analysés dans le cadre d'un avant-projet. Dans le projet de marché public qui a suivi, une équipe de projet composée de spécialistes des cantons et des communes a élaboré le cahier des charges et le catalogue de critères et a évalué les offres.

Le comité de projet était également composé de représentantes et représentants des cantons et des communes. Le comité a approuvé les documents d'appel d'offres, reçu le rapport d'évaluation et pris les décisions d'attribution.

### 3. Combien d'offres ont été reçues et qui a remporté le marché ?

- **Lot 1 Cloud hybride "plain"** (10 offres, 6 adjudicataires (nombre d'adjudicataires selon les prescriptions du cahier des charges))  
**Adjudication à** : PrivaSphere AG, Fidentity AG, Swiss IT Security AG, Glaux Group AG, XiTrust Secure Technologies AG, SwissSign AG
- **Lot 2 SaaS "plain"** (10 offres, 6 adjudicataires)  
**Adjudication à** : SwissSign AG, Swiss IT Security AG, Skribble AG, Glaux Group AG, XiTrust Secure AG, Fidentity AG
- **Lot 3 Cloud hybride "workflow"** (8 offres, 6 adjudicataires)  
**Adjudication à** : Fidentity AG, Swiss IT Security AG, Glaux Group AG, XiTrust Secure AG, SwissSign AG, SecCommerce Informationssysteme GmbH
- **Lot 4 SaaS "workflow"** (9 offres, 6 adjudicataires)  
**Adjudication à** : SwissSign SA, Swiss IT Security SA, Skribble SA, XiTrust Secure Technologies SA, Fidentity SA

- **Lot 5 Cloud hybride "Authentication UpReg"** (7 offres, 2 adjudicataires)  
**Adjudication à :** DeepCloud SA, Glaux Group **SA**
- **Lot 6 SaaS " Authentication UpReg"** (7 offres, 2 adjudicataires)  
**Adjudication à :** PrivaSphere AG, Glaux Group **AG**
- **Lot 7 Cloud hybride "Service d'horodatage"** (8 offres, 4 adjudicataires)  
**Adjudication à :** SwissSign SA, Glaux Group SA, SecCommerce Informationssysteme GmbH, Swiss IT Security SA
- **Lot 8 SaaS "Service d'horodatage"** (6 offres, 4 adjudicataires)  
**Adjudication à :** SwissSign SA, Glaux Group SA, SecCommerce Informationssysteme GmbH, XiTrust Secure Technologies SA

#### **4. Qui a le droit d'obtenir des prestations dans le cadre de cet appel d'offres public ?**

Les entités suivantes sont autorisées à acheter des prestations dans le cadre de cet appel d'offres public :

- les cantons participants (23, sauf BE, GE, VD) et leurs quelque 1'500 communes/districts ;
- les communes du canton de Genève (la ville de Genève et les membres de la SIACG) ;
- conférences intercantionales, NSNW AG et eOperations Schweiz AG ;
- les entités juridiques (à créer éventuellement) "justitia.swiss" et "Administration numérique suisse

Les tribunaux, le ministère public, la police et les écoles des collectivités mentionnées ont également le droit de recevoir des prestations. En outre, les personnes morales indépendantes peuvent bénéficier de prestations si elles sont la propriété exclusive de collectivités publiques bénéficiaires, si elles remplissent une tâche publique et si elles n'ont pas de but lucratif. Il s'agit par exemple des organisations informatiques indépendantes de l'administration publique, des hôpitaux (pas d'hôpitaux privés), des caisses de chômage/compensation, des ORP et des offices AI, des caisses de pension des pouvoirs publics, des assurances immobilières, des fournisseurs d'énergie et d'eau ainsi que des entreprises de transport (liste non exhaustive).

#### **5. Pourquoi les prix des offres publiés pour les différents lots sont-ils si élevés ?**

Le volume d'adjudication résulte des besoins agrégés d'un grand groupement d'achat sur sept ans.

Comme les signatures et cachets électroniques ne sont aujourd'hui que partiellement utilisés dans les administrations publiques, cette demande a été estimée pour l'appel d'offres à l'aide d'un modèle. Le modèle tient compte de la taille du groupement d'achat et du volume des transactions de masse importantes des autorités (p. ex. permis de construire ou extraits de registres) et prévoit une utilisation croissante dans les années à venir. Les prix des offres représentent un prix global, calculé selon le modèle d'estimation à partir des achats de prestations de tous les services demandeurs auprès du fournisseur concerné sur toute la durée du contrat.

- Les services requérants - de la plus petite commune aux administrations cantonales - ont des besoins très différents. Les différents lots y répondent en se différenciant par le modèle d'exploitation (cloud hybride vs. SaaS (voir définition en introduction)) ou par les prestations supplémentaires (workflows, authentification RegOp). Du point de vue de la technique d'appel d'offres, les modules des prestations de base pour les signatures et les cachets devaient être inclus dans tous les lots, car on ne sait pas à l'avance quel service requérant achètera des prestations de quel lot. Les volumes de ces modules ont donc dû être comptés plusieurs fois.
- De même, on ne sait pas quels adjudicataires fourniront combien de prestations. Pour cette raison, toutes les adjudications incluent la totalité des besoins estimés.
- Le modèle d'estimation comprenait deux scénarios avec une utilisation plus ou moins intensive des services de signature et de cachet dans les administrations publiques. Les quantités et les montants en francs adjugés sont alignés sur le scénario d'utilisation plus intensive.

## **6. Pourquoi la fourchette de prix selon les adjudications est-elle si large dans les différents lots ?**

La fourchette de prix résulte d'une part des différences de prix entre les différentes offres. D'autre part, les écarts de prix sont également influencés par les caractéristiques techniques de l'appel d'offres.

La fourchette de prix parfois importante ne permet pas de déduire que les prix des prestations concrètes fournies aux services requérants seront tout aussi différents. Il y a plusieurs raisons à cela :

- Les fournisseurs pouvaient proposer des prix aussi bien par transaction de signature que des prix fixes par utilisateur et par an pour un nombre illimité de signatures ("flat price"). L'estimation des besoins se base sur une utilisation intensive des services de signature par utilisateur. Si un centre de besoin utilise le service de signature/cachet différemment de l'estimation faite dans l'appel d'offres, la fourchette de prix des offres pour le module concerné change.
- Même dans le modèle de prix "par transaction", certains coûts sont fixes par service requérant. Selon la taille du service et l'intensité d'utilisation, les coûts se répartissent sur un nombre plus ou moins élevé de transactions par an. Le prix de chaque transaction de signature ou de cachet doit donc être calculé individuellement pour chaque service.
- Pour l'achat de prestations, à l'exception des petites quantités, une procédure de mini-appel d'offres doit être mise en œuvre. Dans le cadre de cette procédure, les fournisseurs soumettent au service requérant une offre couvrant exactement les services dont il a besoin. Les fournisseurs peuvent proposer des prix inférieurs à ceux de l'appel d'offres, mais ne peuvent pas dépasser le prix initialement proposé. La procédure de mini-appel d'offres permet ainsi de comparer les offres pour un besoin concret et de créer une concurrence supplémentaire entre les fournisseurs pendant toute la durée du contrat.

## **7. À partir de quand les services requérants peuvent-ils recevoir des prestations ?**

eOperations Suisse conclura les accords-cadres avec les adjudicataires d'ici la fin de l'année. L'obtention des prestations sera ainsi possible à partir de début 2024.

## **8. Qui a financé le projet d'acquisition ?**

L'avant-projet (analyse du marché et des besoins, concept d'appel d'offres) a été financé par l'administration numérique suisse (ANS), le projet d'appel d'offres par les membres du groupement d'acquisition.

### **eOperations Suisse SA**

eOperations Suisse SA, dont le siège est à Berne, a été fondée en 2018 par la Conférence suisse sur l'informatique. Elle est aujourd'hui la propriété exclusive de sa fondatrice, la CSI, et de 87 autres actionnaires du secteur public, dont tous les cantons et de nombreuses communes. L'objectif d'eOperations Suisse est la mise en place et l'exploitation communes de solutions informatiques pour les prestations numérisées des autorités de la Confédération, des cantons et des communes, ainsi que des achats communs. L'activité commerciale d'eOperations Suisse en tant qu'entreprise publique est sans but lucratif. [www.eoperations.ch](http://www.eoperations.ch)

Contact : Daniel Arber, directeur de eOperations Suisse SA, [info@eoperations.ch](mailto:info@eoperations.ch), 031 570 00 83